

## **AUGUSTE DAUM**

### **Né à Bitche en 1853**

M. Auguste Daum, maître de Verreries, décédé à Nancy, était un de nos membres donateurs les plus dévoués et les plus sympathiques. Contemporain et ami fidèle de notre regretté directeur, il portait un intérêt tout particulier à l'Institut chimique et à notre Association.

Tous se souviennent avec quel charme et quelle originalité il sut présider la fête de famille organisée à l'occasion de la promotion de M. Arth dans la Légion d'honneur. M. Daum occupait une grande place à Nancy ; ses obsèques, auxquelles assistaient tout notre Comité et de nombreux sociétaires, furent l'objet d'une imposante manifestation.

La Société Industrielle de l'Est, dont M. Daum était vice-président, lui a consacré dans son Bulletin la notice suivante, qu'elle a bien voulu nous autoriser à reproduire :

« Né à Bitche (Lorraine), M. Auguste Daum conserva toute sa vie l'empreinte de cette vieille terre lorraine fertile en cœurs nobles et fiers. Fils d'un notaire, et se destinant lui-même au notariat, il fit des études littéraires et juridiques très poussées. Cette formation s'adaptait parfaitement à sa nature fine et à son tempérament latin, amoureux d'ordre et de mesure.

« Les études de droit terminées à Paris, il entra comme clerc à l'étude de M<sup>e</sup> Weiss, notaire à Nancy, où il restait deux ans, deux belles années, disait-il, et dont il ne parlait jamais sans attendrissement, mais vite assombries par des événements qui l'obligeaient à quitter la carrière de son choix, pour venir aider son père qui avait repris, dans des circonstances difficiles, les Verreries du Pont-Cassé.

« Il s'improvisa alors industriel et remet l'affaire à flot jusqu'au moment où son frère, M. Antonin Daum, vint se joindre à lui. Dans la collaboration des deux frères, les Verreries de Nancy trouvent l'essor qui leur vaut aujourd'hui une renommée universelle.

« En 1897, à la suite de l'Exposition de Bruxelles, où s'était affirmée d'une façon spéciale la maîtrise des Verreries de Nancy dans un art si français, M. Auguste Daum recevait la croix de la Légion d'honneur.

« Ses remarquables aptitudes d'homme d'affaires, la largeur de vues, la rectitude du jugement, la promptitude dans la décision, faisaient rechercher les conseils de M. Daum dans un grand nombre d'entreprises.

« M. Auguste Daum nous donne l'exemple de ce que peut la volonté au service d'une large intelligence même déviée de ses aspirations et de ses goûts. Car, toute sa vie, il regretta de n'avoir pu suivre sa vocation du notariat où il voyait une sorte de sacerdoce, de magistrature en la garde des droits individuels.

« Il trouva une compensation au Tribunal de commerce où, pendant une carrière de plus de douze années, dont quatre comme président, il mit — et avec quel empressement — au service de ses concitoyens des connaissances juridiques éclairées, renforcées par son expérience des affaires.

« A sa passion du droit, il associait celle de la charité, qu'il pratiqua dans ses manifestations les plus intelligentes, pendant quinze ans au Bureau de bienfaisance, où il organisa l'œuvre des Apprentis, l'œuvre du Bon Lait et celle des Draps.

« Cette biographie ne serait pas complète si nous ne disions pas quel patron il fut pour son personnel et ses ouvriers. Il trouvait là un champ tout naturel à l'exercice direct de ses ardentes aspirations vers un idéal de solidarité sociale.

« La vie tout entière de M. Auguste Daum, faite de droiture, de bienfaisance, d'indulgence et d'optimisme, dans sa forme intelligente, est une leçon qui ne doit pas être perdue ».